



PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des territoires

Service de l'Environnement
Unité Politique et Police de l'Eau

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
ALPHA PROMOTION
50 route de la Reine
CS 500040
92773 BOULOGNE BILLANCOURT Cedex

016077

Ref :

SE_EAU_20170808_LesNouveauxConstructeurs

AlphaPromotion_78201700069_non_opp

Affaire suivie par :
Mickael BEHELO
mickael.behelo.yvelines.gouv.fr
tel : 01 30 84 33 31

Versailles, le

11 AOUT 2017

envoi en LRAR

Madame, monsieur,

Le guichet unique de l'eau des Yvelines a accusé réception le 20 juillet 2017 de votre dossier de déclaration complet, concernant la gestion des eaux pluviales d'un ensemble immobilier de 150 logements, rue de Chevreloup à Noisy-le-Roi. Celui-ci a été enregistré sous le n° 78-2017-00069.

Au vu de ces éléments, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Vous pourrez commencer les travaux à réception de ce courrier.

Une copie du récépissé et du présent courrier seront affichées en mairie de Noisy-le-Roi pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents feront l'objet d'une publication sur le site internet de la préfecture durant une période d'au moins six mois. Un exemplaire du dossier sera également mis à la disposition du public en mairie de Noisy-le-Roi.

Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, conformément à l'article R.514-3-1 du code de l'environnement, à compter de la date de sa publication ou de son d'affichage en mairie, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai d'un an.

Le service de police de l'eau de la direction départementale des territoires des Yvelines, en charge de l'instruction, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, madame, monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.


La chef du service de l'environnement
L'Adjoint au Chef du service
de l'Environnement
R. VAN VLAENDEREN